

**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 10 septembre 2024**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-quatre et le dix septembre à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



**N°6c**

**Etaient présents :** M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 27 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentées :** Mme Ayse TARI par Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Anne BOUYER par M. Dorian LASCAUX

**Etaient absents :** M. Yvon DELCHET, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Grégory HUGUE, Mme Micheline GENEIX à partir de 19h44.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Demande de subvention au Département, au titre de l'année 2025, pour l'aménagement des abords de la nouvelle CPAM**

Monsieur le Maire expose :

La Ville de Tulle a vendu en 2022 la parcelle BM 484, provenant d'une division de la parcelle BM 462 (réunissant l'ancien parking de la médiathèque et ses abords), à la SAS TULLE 14 CHURCHILL en vue de construire un ensemble immobilier de bureaux destiné à accueillir la CPAM.

La construction de ce bâtiment implique des adaptations de l'espace public sur son pourtour. Le bureau d'études Atelier Villes et Paysages a proposé un projet d'aménagement qui va déboucher sur la réalisation de travaux portant sur :

- La reprise du trottoir avenue Winston Churchill avec la création d'une bande végétalisée entre le cheminement piéton et le mur de soutènement de la CPAM
- La création d'un accès pompier sur la même avenue
- Un nouveau traitement du carrefour : plantation, installation d'une pergola pour créer la continuité avec l'existant, pose de mobilier urbain, reprise du trottoir (revêtement et bordures)

- Installation d'un mur banquettes pour éviter le passage « sauvage » des piétons à l'angle du bâtiment, plantation d'arbres pour habiller le pignon du bâtiment et de bosquets composés d'essences végétales demandant peu d'entretien et d'arrosage tout en étant recouvrants, colorés et odorants
- Création d'une bande de livraison à l'arrière du bâtiment, reprise de la voirie ouvrant sur la rampe d'accès au bâtiment et plantation d'îlots
- Création d'une rampe PMR entre la médiathèque et la CPAM
- Pose de mobilier urbain : banc et poubelle

La consultation des entreprises est programmée début septembre 2024 pour une réalisation des travaux dernier trimestre 2024.

Le montant global de l'opération est estimé à 102 200 € HT.

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

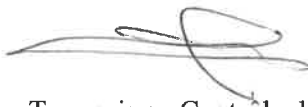
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- 1 - Approuve** le projet relatif à l'aménagement des abords de la nouvelle CPAM dont le montant total s'élève à 102 200 € HT.
- 2 - Décide** la réalisation de ce projet.
- 3 - Approuve** le plan de financement afférent.
- 4 - Sollicite**, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention du Département aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.
- 5 - Les écritures comptables** en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.
- 6 - La présente délibération** peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

  
 Le Maire,  
 Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE



Transmis au Contrôle de Légalité le : 11 SEP. 2024  
 Date et ref de l'accusé de réception : 11 SEP. 2024

CC - 10092024




# Aménagement des abords de la nouvelle CPAM

Dossier de demande de subvention

Transmis au contrôle de Légalité le : **11 SEP. 2024**  
Date et Réf. de l'accusé de réception : **11 SEP. 2024**

*DGC - 10092024*

Vu,  
Le Maire,  
Bernard COMBES





A Tulle, le 11 SEP. 2024

## Plan de financement

### Aménagement des abords de la nouvelle CPAM

Partenaires	Financement	%
Département	25 000.00 €	24.46%
Part Ville	77 200.00 €	75.54%
Total HT	102 200.00 €	100.00%

Le Maire,  
Bernard COMBES.



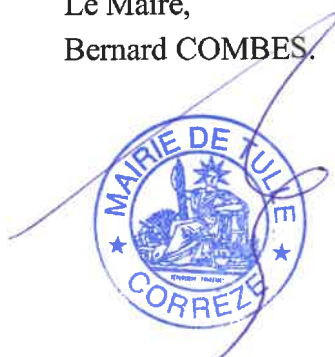


A Tulle, le 11 SEP. 2024

## ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT DE TRAVAUX

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle certifie que les travaux afférents à l'aménagement des abords de la nouvelle CPAM pour lesquels je sollicite le soutien financier du Département, n'ont reçu aucun commencement d'exécution et m'engage à ce qu'il ne soit pas procédé à des travaux avant que le dossier de demande de subvention afférent ne soit déclaré ou réputé complet.

Le Maire,  
Bernard COMBES.





A Tulle, le 11 SEP. 2024

## ATTESTATION DE PROPRIETE

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle, atteste que les lieux concernés par les travaux afférents à l'aménagement des abords de la nouvelle CPAM pour lesquels la Ville sollicite une subvention auprès du Département, sont propriété de la Ville de Tulle.

Le Maire,  
Bernard COMBES.





A Tulle, le 11 SEP. 2024

<b><u>Demande de subvention</u></b>					
<b><u>Département</u></b>					
<b>Echéancier</b>					
<b>Opération</b>	<b>Montant TTC</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Subvention</b>	<b>Taux</b>	<b>Date de réalisation</b>
Aménagement des abords de la nouvelle CPAM	122 640.00 €	102 200.00 €	25 000.00 €	24.46%	2024-2025

Le Maire,  
Bernard COMBES.



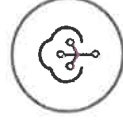


VILLE DE TULLE

---

**AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA NOUVELLE CPAM**  
**ESQUISSE**  
MAI 2024

---





## NOTICE EXPLICATIVE

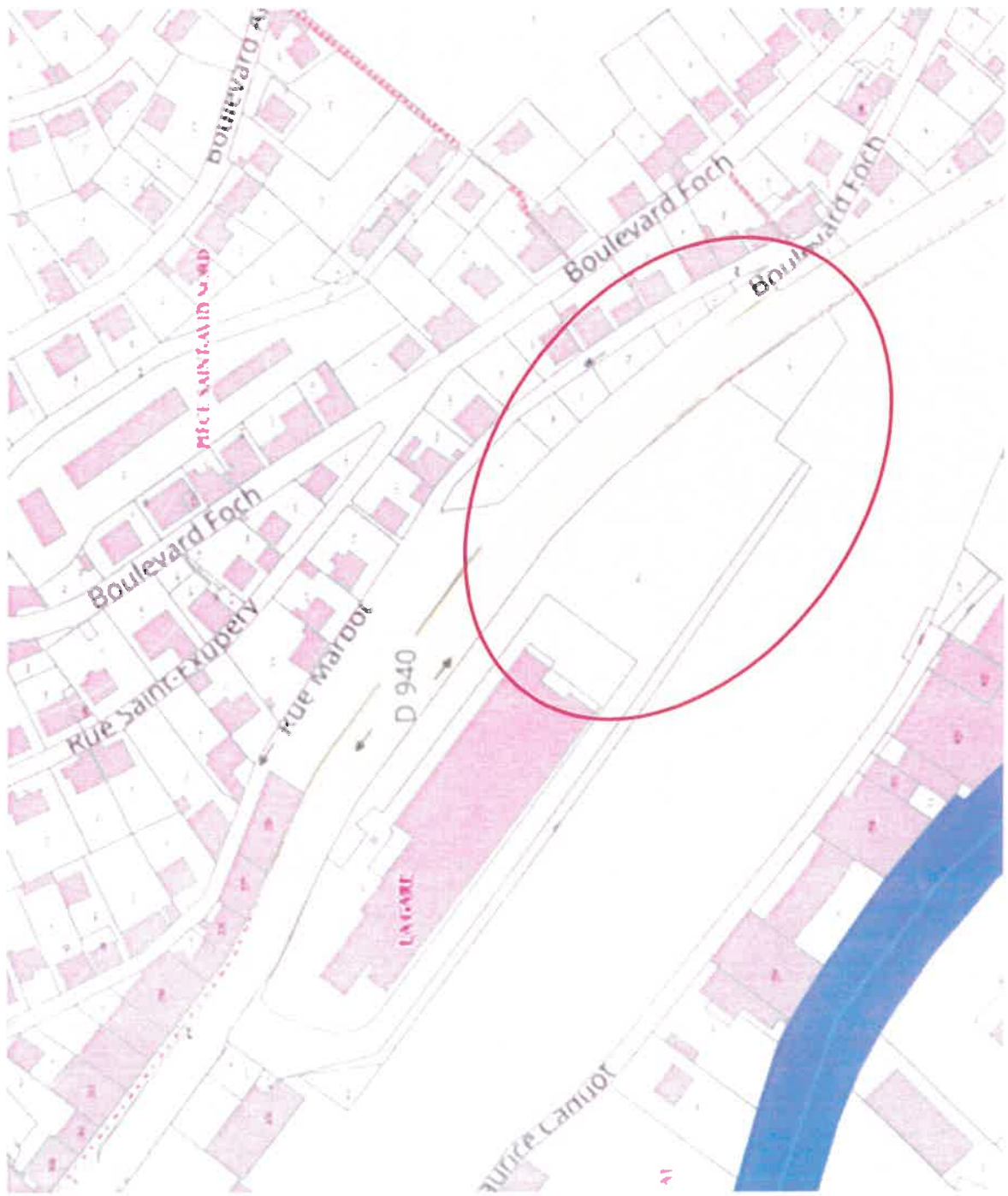
La ville de Tulle a vendu l'ancien parking de la médiathèque (parcelle BM 484 provenant de la division de la parcelle BM 462) afin que la CPAM puisse des nouveaux locaux construits par la SAS TULLE 14 CHURCHILL.

La construction de ce bâtiment implique la nécessité d'un réaménagement de ses abords sur le domaine public et notamment :

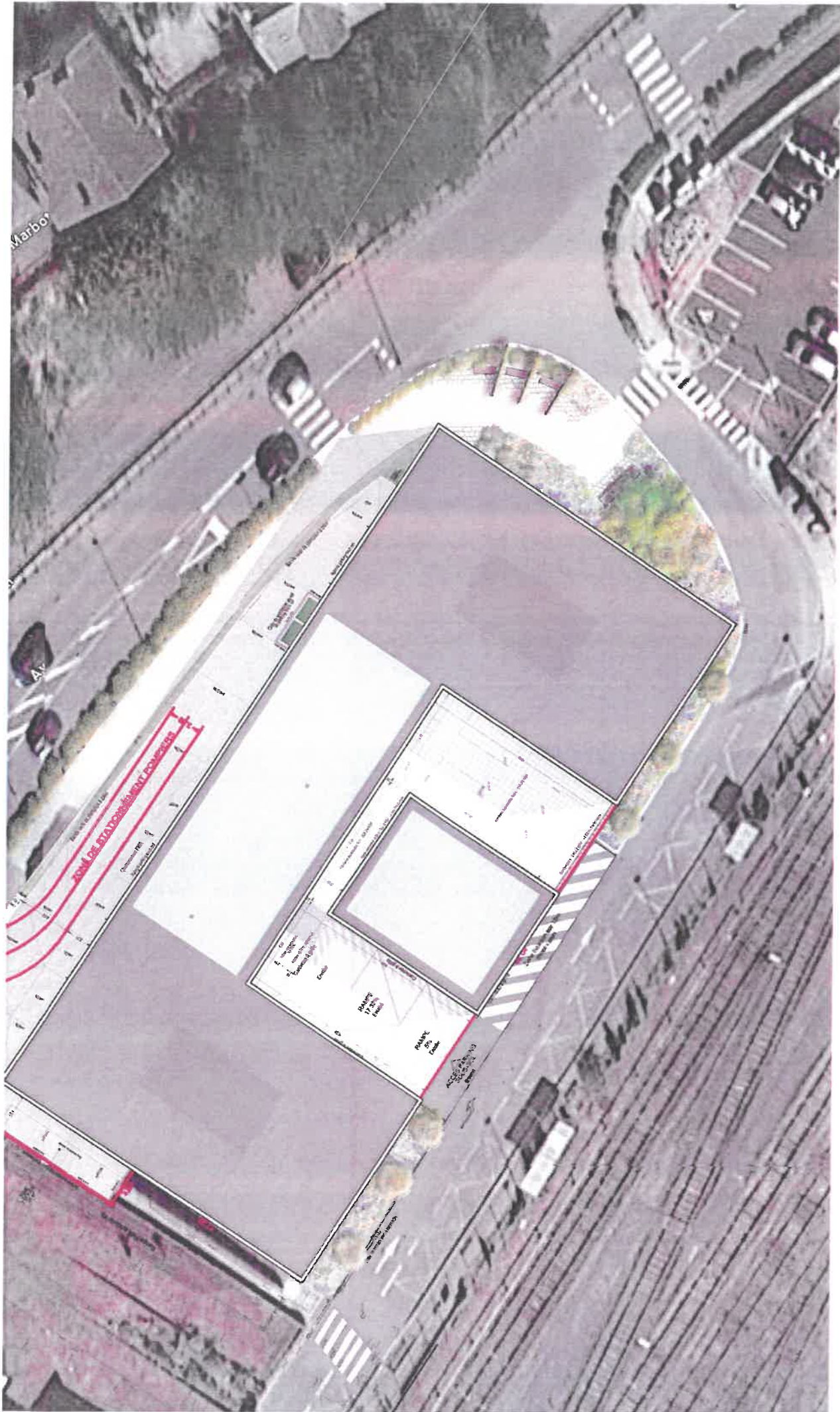
- La reprise du trottoir avenue Winston Churchill avec la création d'une bande végétalisée entre le cheminement piéton et le mur de soutènement de la CPAM
- La création d'un accès pompier sur la même avenue
- Un nouveau traitement du carrefour : plantation, installation d'une pergola pour créer la continuité avec l'existant, pose de mobilier urbain, reprise du trottoir (revêtement et bordures)
- Installation d'un mur banquette pour éviter le passage « sauvage » des piétons à l'angle du bâtiment et plantation d'arbres pour habiller le pignon du bâtiment et de bosquets composés d'essences végétales demandant peu d'entretien et d'arrosage tout en étant recouvrant, coloré et odorant
- Création d'une bande de livraison à l'arrière du bâtiment, reprise de la voirie ouvrant sur la rampe d'accès au bâtiment et plantation d'îlots
- Création d'une rampe PMR entre la médiathèque et la CPAM
- Pose de mobilier urbain : banc et poubelle

Les travaux à réaliser portent ainsi sur :

- La réparation des emprises
- Terrassements généraux des voiries, constitution des plateformes des voiries et des espaces verts,
- Voiries et cheminements piétons
- Pose de bordures
- Plantations
- Mobiliers urbains



PLAN DE SITUATION

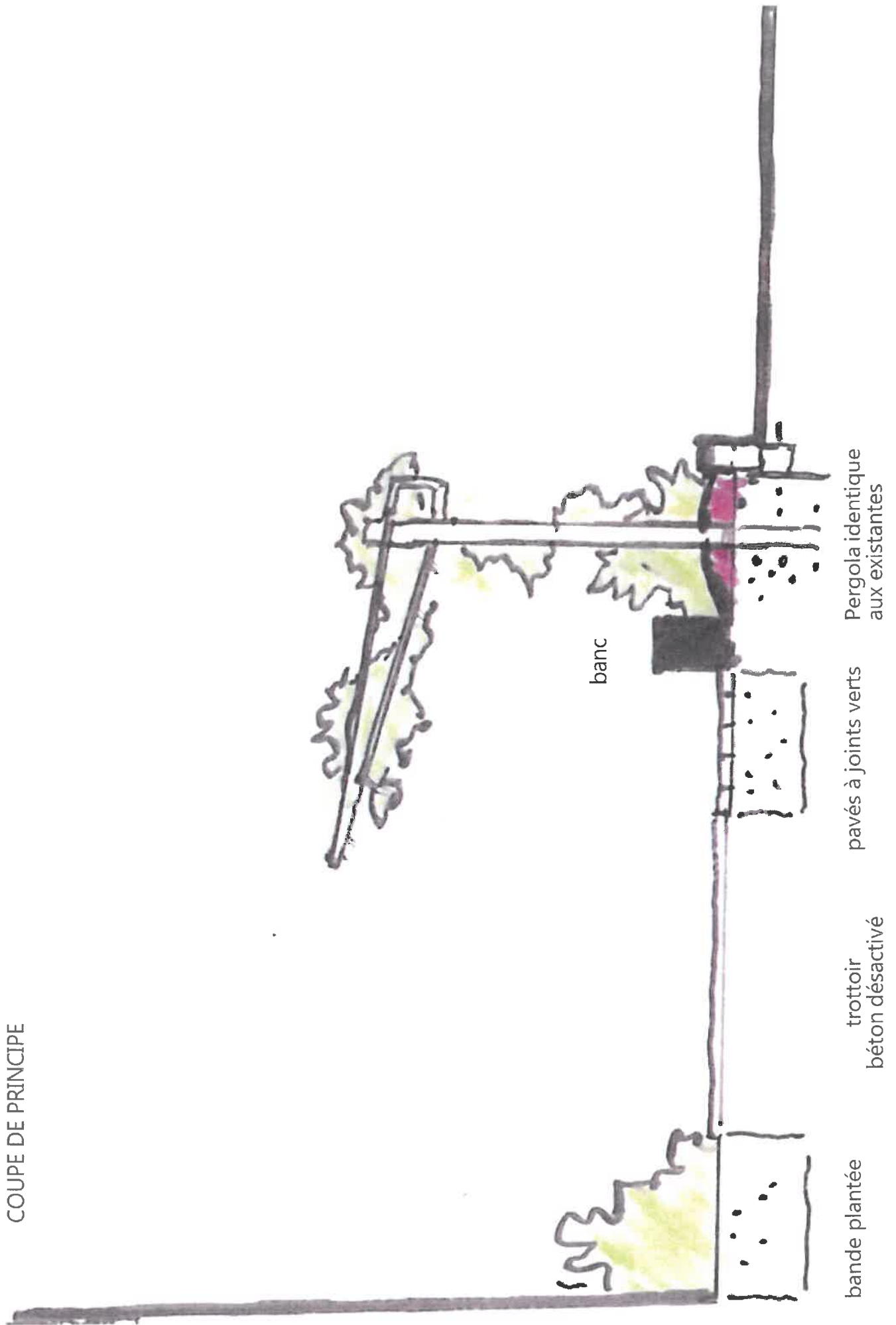


PLAN D'ENSEMBLE





COUPE DE PRINCIPE



banc

Pergola identique  
aux existantes

pavés à joints verts

trottoir  
béton désactivé

bande plantée





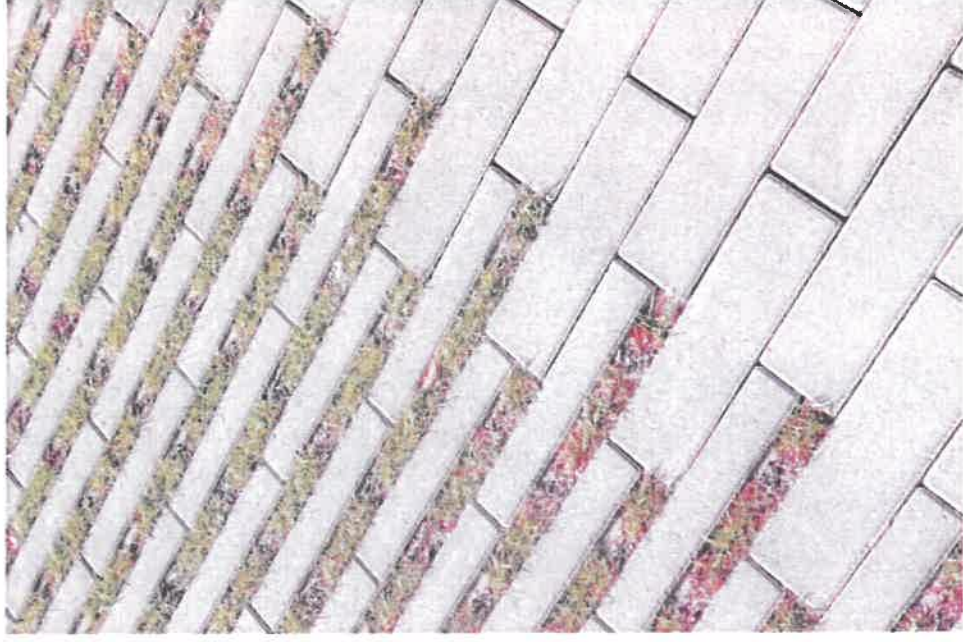
Pergola existente



## MATÉRIALITÉS : LES SOLS



Béton désactivé



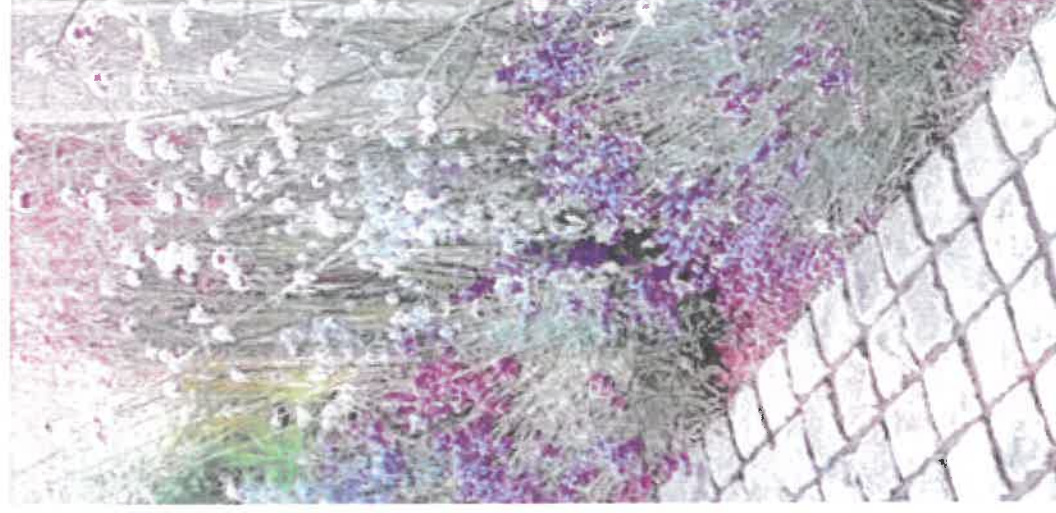
Pavés béton à joints verts infiltrants



Bordure droite béton grenailé  
H 20 cm



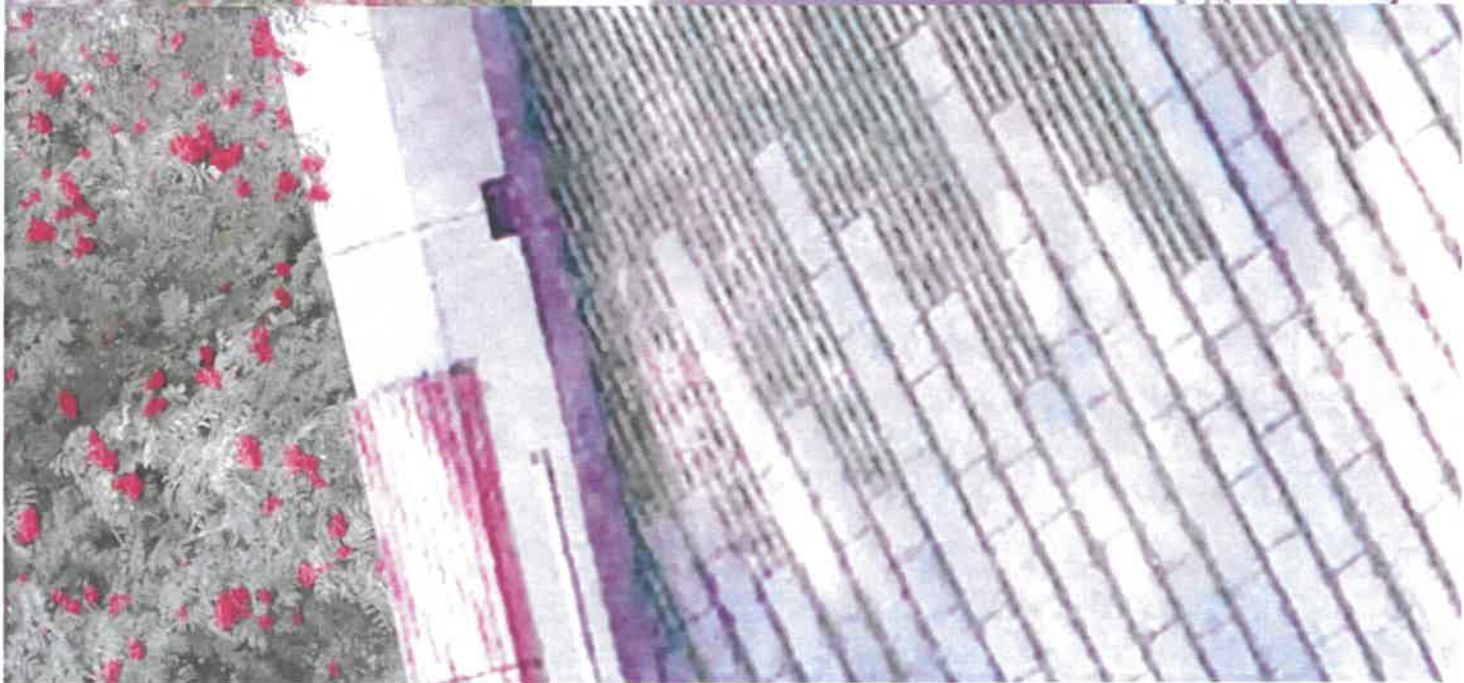
## MATÉRIALITÉS : DES TRANSITIONS ENTRE MINÉRAL ET VÉGÉTAL





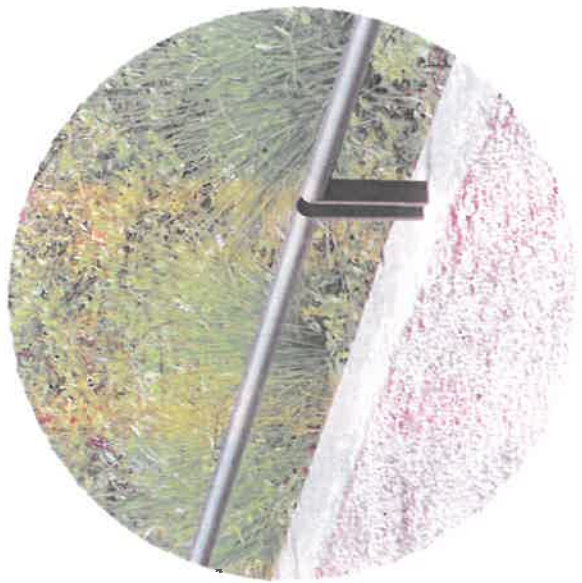
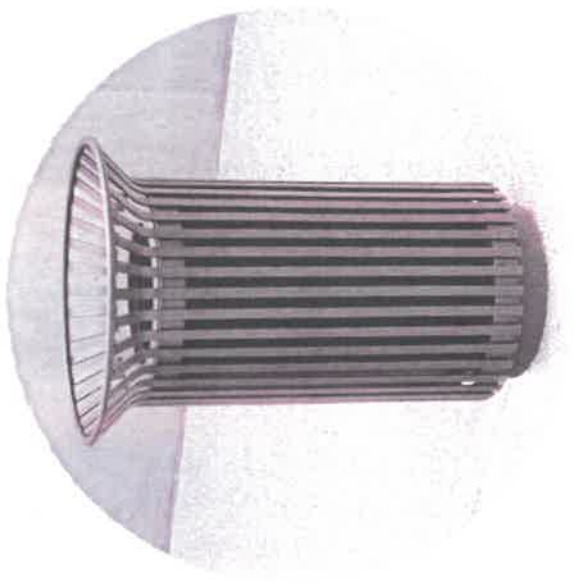
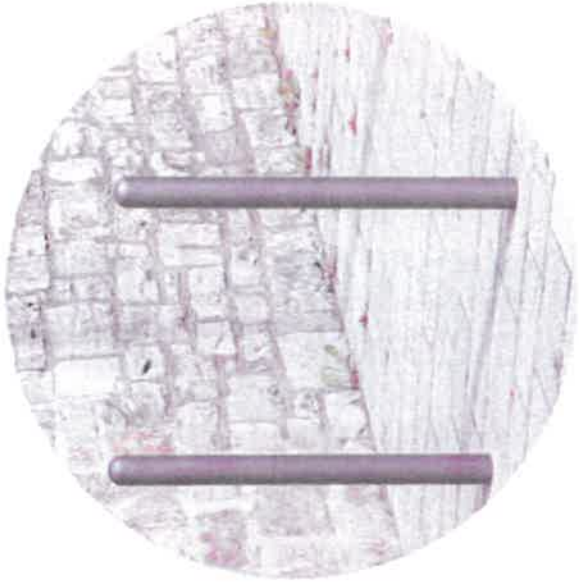
**MATÉRIALITÉS : DES  
TRANSITIONS ENTRE  
MINÉRAL ET VÉGÉTAL UNE  
BANQUETTE ENTRE LE  
TROTTOIR ET LES  
PLANTATIONS**

Cette banquette forme un muret qui sécurise et qui guide, une assise qui accueille, ainsi qu'un soutènement contre lequel s'adosse un volume de terre végétale pour une plantation de bosquet.





MOBILIER URBAIN

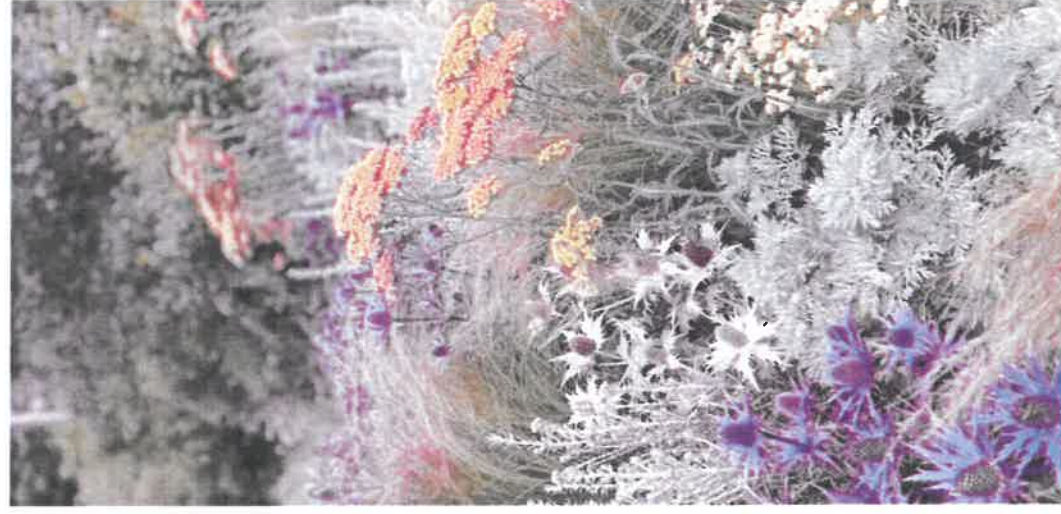




## PALETTE VÉGÉTALE

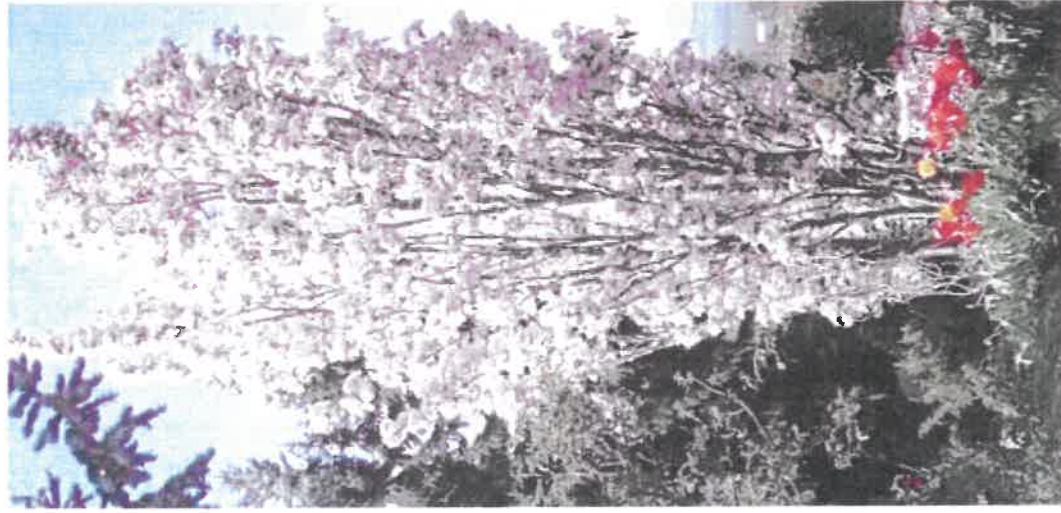
### Arbustes et vivaces rustiques et résistants à la sécheresse

Kolkwitzia amabilis - Cistus - Rosmarinus - Acanthus mollis - Santolina chamaecyparissus - Santolina viridis - Helychrisum italicum - Tanacetum - Artemisia - Achillea - Eryngium - Stipa - Festuca glauca - Origanum vulgare - Centranthus albus - Nepeta - Salvia - Ruta graveolens - Foeniculum - Ceratostigma...





**PALETTE VÉGÉTALE Arbres**



**Petits arbres étroits**

*Prunus serrulata amanogawa* - Amelanchier - *Pyrus calleryana*...



**Un grand arbre isolé**

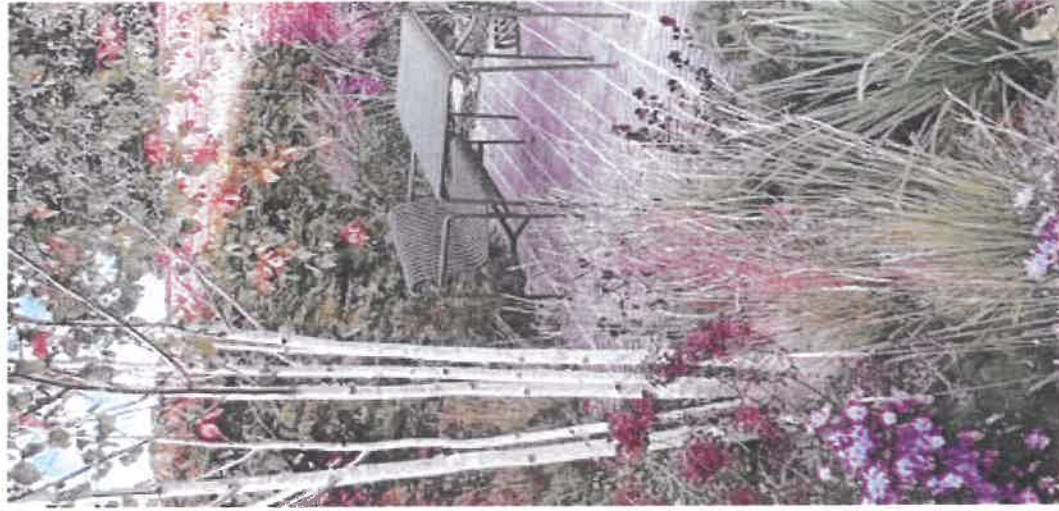
*Pinus halepensis* ou  
*Pinus sylvestris*



# PALETTE VÉGÉTALE

## Plantes grimantes sur pergola

Glycine



Chèvrefeuille



## COÛT ESTIMATIF DES TRAVAUX

	Unités	Prix unitaire	Quantités	Montant
Pavés à joints engazonnés	m <sup>2</sup>	140,00 €	40	5 600,00 €
Béton désactivé	m <sup>2</sup>	90,00 €	400	36 000,00 €
Bordures	ml	50,00 €	120	6 000,00 €
Banquette béton	ml	600,00 €	6	3 600,00 €
Potelets	u	200,00 €	2	400,00 €
Bancs	u	1 000,00 €	3	3 000,00 €
Portique supports de la pergola	u	4 000,00 €	3	12 000,00 €
Surface plantée	m <sup>2</sup>	40,00 €	300	12 000,00 €
Arbres	u	500,00 €	8	4 000,00 €
Reprise d'enrobé	Forfait	10 000,00 €	1	10 000,00 €
Signalétique	Forfait	1 000,00 €	1	1 000,00 €
Petit mobilier complémentaire	Forfait	2 000,00 €	1	2 000,00 €
Aire de livraison 18m x 3 m	m <sup>2</sup>	70,00 €	60	4 200,00 €
Bande plantée arrière CPAM	m <sup>2</sup>	40,00 €	60	2 400,00 €
<b>TOTAL HT</b>				<b>102 200,00 €</b>
TVA 20 %				20 440,00 €
<b>TOTAL</b>				<b>122 640,00 €</b>
TTC				